

# Souhaitez-vous parler à quelqu'un de vos questions financières ?

## Découvrez cette ressource.

Les résidents peuvent se mettre en relation avec un accompagnateur (navigator) financier ou une accompagnatrice financière, une personne en direct qui vous guidera vers les ressources locales et nationales afin de vous aider à :

- Déterminer un budget pour payer pour les frais de subsistance
- Obtenir un revenu supplémentaire après la perte d'un emploi
- Définir un plan de remboursement de la dette
- Demander une protection contre les escroqueries
- Trouver des services de garde d'enfants, de prise en charge des personnes âgées ou d'immigrants
- Déterminer comment planifier votre avenir financier

Ce service gratuit, appelé Financial Navigators (Accompagnateurs financiers), est proposé par le Department of Insurance, Securities and Banking (Service des assurances, cautions et services bancaires), en partenariat avec United Planning Organization, une organisation locale à but non lucratif.

## Vérifiez votre admissibilité.

Vous êtes admissible si vous vivez dans le District de Columbia.

## Inscription

Vous pouvez vous inscrire en :

- appelant notre ligne d'assistance au (202) 231-7908, du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 17 h 00 ;
- envoyant un e-mail à [fn@upo.org](mailto:fn@upo.org) ; ou
- [utilisant le portail en ligne.](#)

## **Obtenir plus d'informations.**

### **Que se passera-t-il une fois ma demande effectuée ?**

1. Vous répondrez à des questions sur votre situation financière par téléphone ou en ligne.
2. Si un accompagnateur financier ou une accompagnatrice financière n'est pas disponible immédiatement, vous planifierez un moment pour parler avec cette personne pendant 30 à 40 minutes.
3. Vous rencontrerez l'accompagnateur ou l'accompagnatrice afin de discuter de vos préoccupations. Au cours de ce rendez-vous, l'accompagnateur ou l'accompagnatrice vous posera quelques questions supplémentaires sur votre situation.
4. Il ou elle vous parlera des ressources disponibles en fonction de votre situation. Il ou elle enverra ensuite des informations sur les ressources à votre adresse e-mail.
5. L'accompagnateur ou l'accompagnatrice vous contactera 3 à 5 jours ouvrables plus tard pour voir si vous avez utilisé l'une des ressources.

### **Tous les demandeurs admissibles bénéficient-ils de la remise ?**

Oui.

### **Y a-t-il des exigences supplémentaires que je devrais connaître ?**

Avant de parler de vos questions financières à un accompagnateur ou une accompagnatrice, il vous sera demandé de signer électroniquement ou d'accepter verbalement un document de divulgation. Vous aurez la possibilité de poser des questions sur le document avant de donner votre accord.

### **Qui dois-je contacter si j'ai des questions ?**

Tout d'abord, consultez les questions fréquemment posées au bas de la page. Si vous avez encore des questions, veuillez contacter l'équipe Financial

Navigators au (202) 231-7908, du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 17 h 00. Alternativement, vous pouvez envoyer un e-mail à l'équipe à l'adresse [fn@upo.org](mailto:fn@upo.org) en indiquant dans la ligne d'objet « Financial Navigators Question ».

## **J'ai encore besoin d'aide concernant mes services publics. Que dois-je faire ?**

Vous pouvez trouver des informations sur d'autres ressources susceptibles de vous aider sur notre [page des ressources concernant les finances](#).

## **Foire Aux Questions**

### **Suis-je tenu(e) de suivre les recommandations de l'accompagnateur financier ou l'accompagnatrice financière ?**

Non, la décision de prendre des mesures pour utiliser les recommandations vous revient.

### **Quel type de ressources un accompagnateur financier ou une accompagnatrice financière partage-t-il/elle ?**

Les recommandations dépendent de votre situation. Par exemple, si vous souhaitez rembourser une dette, l'accompagnateur financier ou l'accompagnatrice financière vous montrera une ressource qui explique comment négocier votre dette actuelle et comment honorer vos paiements minimaux. Si vous avez besoin de services juridiques concernant une tentative d'escroquerie, l'accompagnateur financier ou l'accompagnatrice financière vous parlera d'un programme qui offre une assistance juridique gratuite ou à prix réduit.

## **Est-ce qu'un accompagnateur financier ou une accompagnatrice financière est la même chose qu'un conseiller financier ou une conseillère financière ?**

Non. Un accompagnateur financier ou une accompagnatrice financière partage des ressources qui peuvent vous aider dans votre situation, mais il ou elle ne peut pas vous fournir de conseils et un soutien continu.

## **J'ai déjà parlé à un accompagnateur financier ou une accompagnatrice financière, mais maintenant j'ai un autre problème pour lequel j'aimerais obtenir une aide. Puis-je parler à nouveau à un accompagnateur financier ou une accompagnatrice financière ?**

Oui ! Appelez notre ligne d'assistance au (202) 231-7908, du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 17 h 00, envoyez un e-mail à [fn@upo.org](mailto:fn@upo.org), ou [inscrivez-vous à tout moment à l'aide du portail](#) en ligne pour parler de votre nouveau problème à un accompagnateur financier ou une accompagnatrice financière. Vous devrez répondre à quelques questions sur votre situation chaque fois que vous souhaitez parler à un accompagnateur ou une accompagnatrice.

*Cette page a été mise à jour pour la dernière fois en mars 2021.*